

[Déclaration de Franck Nicolon au conseil municipal d'installation du vendredi 3 juillet]

Chers concitoyens, chers collègues, Monsieur le Maire,

Notre liste reconnaît les résultats de l'élection municipale de Clisson dans la mesure où celle-ci s'est déroulée dans des conditions normales. A ce titre, nous respectons le verdict des urnes, si le déroulement est validé par les services de la préfecture.

Les élus de notre groupe seront au service de TOUS les Clissonnais, disponibles pour prendre en compte et faire aboutir les demandes collectives et individuelles, dans le dialogue, le respect, l'écoute et la transparence des démarches réalisées.

Monsieur Bonnet, vous expliquez vous-mêmes dans votre discours que vous serez le maire de tous les Clissonnais. C'est une intention louable et nous la partageons. Nous pouvons même dire que c'est une condition pour réussir un mandat de maire. D'autant plus que bon nombre de points de votre programme ont été inspirés par nos propositions, ou par l'air et les besoins du temps, comme vous voudrez ! (navette autonome entre la gare et la zone de Tabari, création d'un espace agricole municipal, un plan de rénovation des routes et des trottoirs...)

La difficulté pour vous va quand même être de rassembler, après les tracts agressifs que vous avez produits, vous et votre équipe pendant cette campagne.

On peut vous reprocher quelques approximations sur le bilan 2008-2014 déjà, mais plus grave, vous m'avez traité de «professionnel de la politique politicienne», de «candidat qui se permet de transgresser la loi sanitaire en vigueur», et, à propos de monsieur Bellier et de moi-même, «ils n'ont jamais rien proposé ni voté aucun projet structurant du mandat».

C'est un bien curieux manque de mémoire : monsieur Bellier a voté au moins 90 % de vos décisions. Nous avons voté en faveur de plusieurs des projets présentés, Porte Palzaise, les travaux du restaurant scolaire, entre autres.

Moi et nos candidats nous avons droit au respect, sinon, ce sont 45 % des électeurs Clissonnais que vous injurieriez à travers nous.

Mais le plus important pour nos concitoyens est d'avoir confiance dans leur maire, dans l'équipe municipale toute entière. Confiance d'autant plus importante pour un élu de proximité qu'il nous oblige tous à une morale exemplaire pour exercer notre mandat. La charte de l'élu local qui vient de nous être remise le dit précisément.

Or, c'est précisément sur ce point de la morale que vous avez peut-être franchi la ligne rouge. Il est possible, monsieur Bonnet, que vous ayez obtenu des procurations de façon incorrecte, avec l'aide d'une conseillère municipale de votre liste, ici présente.

Un courrier de plainte a été envoyé au procureur de la République, la pression étant manifestement trop forte sur la gendarmerie de Clisson-Gétigné pour qu'elle puisse faire toute la transparence sur ces reproches. Je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas d'une démarche de notre groupe mais de celle d'un citoyen choqué par les faits qu'il relate.

Bien entendu, nous faisons confiance aux autorités administratives et judiciaires pour nous éclairer sur cette affaire. Dans l'intérêt de toutes et tous les Clissonnais, nous espérons sincèrement que vous et votre conseillère municipale sortirez blanchis car c'est notre dignité à toutes et tous dans ce conseil, qui est en jeu.

Nous avons perdu cette élection, dignement. Nous espérons que vous l'avez gagnée, également dignement. Car si ces faits s'avèrent réels, votre conduite serait inadmissible.

Dans l'attente de tous les éclaircissements sur cette affaire, nous avons refusé de participer au vote pour élire le maire de la commune de Clisson.

Je vous remercie pour votre attention.